

"Il faut un conservateur au palais de justice"

Histoire

Nicolas Keszei

Il y a 75 ans, le 3 septembre 1944, en fuyant Bruxelles, les soldats allemands mettaient le feu au palais de justice de Bruxelles. Albert Storrer, conservateur du Palais de 1929 à 1959, a reconstruit l'édifice. Sa fille, Anne-Marie Storrer, raconte.

Il y a 75 ans, le 3 septembre 1944, les Allemands, en déroute, quittent Bruxelles. Avant de filer, ils boutent le feu à la coupole du palais de justice de Bruxelles. Au sortir de la guerre, l'édifice, construit par Joseph Poelaert, est en ruines. Albert Storrer, le conservateur du Palais de 1929 à 1959, ingénieur-architecte de formation, se chargera de sa reconstruction. L'Echo a rencontré l'avocate Anne-Marie Storrer, la fille du conservateur, témoin direct de la destruction du Palais de justice. Elle nous a raconté son histoire, et celle de son père, le dernier conservateur du palais Poelaert.

Avant toutes choses, il faut se replonger dans la lecture de ce compte-rendu édifiant consigné dans le Journal des Tribunaux daté du 5 mai 1944. En voici quelques extraits. "Vendredi 1er septembre. Le conservateur du palais est avisé que sept des salles d'audiences qui entourent la salle des pas perdus devront être aussitôt évacuées de leur mobilier. Le soir, deux cents à deux cent cinquante hommes s'y installent et y passent la nuit. (...)" "Samedi 2 septembre. (...) On installe des mitrailleuses sur diverses plates-formes du palais braquées sur la place Poelaert et aussi sur les quartiers en contrebas. (...) La journée est calme; la nuit aussi. Aucune menace ne pèse sur le colosse endormi."

Nous le verrons, le répit sera de courte durée. "Dimanche 3 septembre. (...) Les Allemands s'apprêtent à quitter le palais comme le reste de la ville. (...) 11 heures. Un soldat descend du haut du dôme en toute hâte et fait signe aux quelques dizaines d'hommes encore rassemblés dans la salle des pas perdus: 'Il faut s'en aller, on va faire sauter la coupole'. Ils s'en vont. Ils en ont vu d'autres et ce n'est pas tout. (...) Que voit-on de la place Poelaert? Le bâtiment est là, immense comme une montagne. Il s'appuie contre le ciel. Il s'enfonce dans la terre jusque Dieu sait où. On ne pourra jamais ébranler cela. Mais plusieurs hommes s'affairent sur le chemin de ronde au pied même du dôme. On les voit qui disposent on ne sait quoi dans les appareils de détection installés à l'extérieur de la coupole. Ils saisissent des bidons, les vident sur les toitures inférieures, arrosent la coupole. La destruction va commencer. 12h30. Une énorme explosion secoue le palais. Du dôme s'échappe une fumée rousse, bientôt avalée par les flammes. Elles jaillissent de la base du dôme, elles sortent en torches de la lanterne qui surmonte la coupole. (...) Les pompiers prévenus arrivent immédiatement. Mais le dôme est à plus de 70 mètres de hauteur. Impossible de l'atteindre directement avec les lances en action dans la salle des pas perdus. (...). Les bombes incendiaires éclatent de toutes parts. Le feu s'affole à chaque déflagration et chaque fois s'oriente dans une autre direction. La chaleur est terrible; l'air chargé de gaz est irrespirable. Le dôme périt tout entier. Une

pluie de cuivre fondu se déverse dans l'air, incandescente. Des poutrelles d'acier chauffées à blanc s'arrachent et s'écrasent sur le sol 70 mètres plus bas."

En quelques heures, le Palais de justice imaginé par Joseph Poelaert et inauguré en 1883 n'est plus que l'ombre de ce qu'il a été. Les Bruxellois qui ont assisté à la scène n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. "Nous avons entendu des claquements, on voyait l'incendie depuis le balcon de notre maison", se souvient aujourd'hui Anne-Marie Storrer. Au moment de l'attaque, son père n'est pas à Bruxelles. "Deux ou trois jours avant l'incendie, un policier a prévenu ma mère que les Allemands cherchaient mon père. Il est allé se cacher et n'est revenu à Bruxelles qu'après l'incendie", raconte la fille d'Albert Storrer. "Ma mère et moi, en regardant brûler le Palais de justice, nous étions en larmes. Nous n'avons pas voulu prévenir mon père, de peur qu'il ne revienne. Autour du palais, il y avait encore beaucoup d'Allemands, des SS", explique-t-elle encore.

Assise à son bureau, Anne-Marie Storrer égrène ses souvenirs. Après le feu, les pillages. La fille du conservateur raconte avoir vu des habitants du quartier des Marolles se ruer sur les caves du palais afin de s'emparer des bouteilles de vin qui y avaient été entreposées. Cet incident peu glorieux est relaté dans le Journal des Tribunaux daté du mois de novembre 1944. "Dans la rue aux Laines, on voit s'agiter une multitude humaine qui va clapoter contre les murs du palais. C'est le pillage des caves. Là, les Allemands ont emmagasiné des quantités énormes de liqueurs venant de partout. La foule s'y précipite avec une avidité frénétique. Chacun emporte sa caisse de fine champagne; on organise des transports en commun."

On le comprend, Albert Storrer aura fort à faire pour redonner au Palais de justice ses lettres de noblesse. Mais il ne rechignera pas à la tâche, écoutant les avocats, consultant les magistrats, afin de répondre au mieux des besoins de ce petit monde judiciaire trop serré dans un palais bâti soixante ans plus tôt. "Il faudra, tout en restant fidèle à ce qu'on appelle l'idée de l'auteur, profiter de cette occasion unique pour adapter la disposition des lieux aux nécessités qui sont apparues et qui se sont développées depuis la construction", lit-on encore dans le Journal des Tribunaux daté du 12 novembre 1944.

L'image du père

Anne-Marie Storrer, entrée au barreau de Bruxelles en 1953, un an après la fin des travaux de reconstruction du palais réalisés sous la houlette de son père, n'a jamais ménagé ses efforts pour honorer la mémoire de celui qui restera comme le dernier conservateur du palais Poelaert. "Mon père connaissait bien le monde des juges et des magistrats, il était proche d'eux, il les côtoyait tous les jours. Il était en contact permanent avec les chefs de corps et les bâtonniers ainsi qu'avec les ministres de la Justice et des Travaux publics", se souvient Anne-Marie Storrer. "Il travaillait tous les jours jusqu'à minuit", explique-t-elle. "Tous les magistrats avaient besoin de mon père pour aménager le Palais de justice. Au début, selon les plans de Joseph Poelaert, il y avait très peu de salles d'audiences. Il a fallu agrandir, tout en respectant l'architecture initiale", précise encore notre interlocutrice.

À cet égard, il est instructif de replonger dans les archives et de relire la mercuriale prononcée le 15 septembre 1947 par Léon Cornil, alors procureur général. Évoquant l'état délabré du palais après l'incendie de 1944, il assure qu'il "subsiste trop de l'oeuvre de Poelaert pour qu'on songe à en

modifier le caractère". Avant de rendre hommage au conservateur Storrer qui sera le maître d'ouvrage de la reconstruction (lisez renaissance) du plus grand palais de justice du monde. "Y aurait-il moyen de respecter l'architecture extérieure, de respecter la salle des pas perdus et son cadre et, en même temps, de moderniser les locaux et de faire entrer dans le palais ce qu'il doit actuellement contenir. Après des études minutieuses, le conservateur, M. Storrer, s'en porte garant", lit-on encore dans la mercuriale de Léon Cornil. Ce dernier, au passage, livre un plaidoyer en faveur d'une vaste occupation de ce bâtiment de plus de 50.000 mètres carrés, préconisant l'installation, en ses murs, de toutes les juridictions de la capitale. "Il est indispensable que la famille judiciaire bruxelloise soit groupée dans un palais unique", assène encore Léon Cornil. Si les membres de la Fondation Poelaert, qui plaident pour une réhabilitation du palais, lisent ces lignes, ils boivent du petit lait.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement s'étaleront sur cinq ans, de 1947 à 1952. L'occasion pour Anne-Marie Storrer de lancer un message au président français, Emmanuel Macron. "Je vais lui écrire. Si on a pu reconstruire le Palais de justice en cinq ans, on devrait pouvoir le faire pour la cathédrale Notre-Dame de Paris", assure-t-elle. L'histoire d'Anne-Marie Storrer est intimement liée au palais, par la force des choses. Et souvent, la petite histoire rejoint la grande. À moins que cela ne soit l'inverse. La fille du conservateur a retrouvé les notes de son père, ses agendas. À la date de sa naissance, le conservateur a simplement inscrit: "Dépôt des devis pour la porte d'entrée par la Compagnie des Bronzes". Et à la date du premier anniversaire de sa fille, le conservateur a noté, dans son agenda: "Premier anniversaire de ma fille et installation de la porte". Le Palais de justice, encore et toujours, comme une oeuvre débordante, une pieuvre envahissante. Au long de sa carrière, Albert Storrer refusera toute promotion pour rester au sein du palais et poursuivre sa tâche.

C'est à lui que l'on doit la nouvelle coupole, sortie des cendres laissées par les Allemands en déroute. Celle-ci, surélevée de 2,50 mètres par rapport à la précédente, a donné un nouveau profil à l'oeuvre de Poelaert. Et le moins que l'on puisse écrire est que la fille, se mettant dans les pas de son père, se bat bec et ongles pour la restauration de cet édifice. "Je voudrais que l'on traite le Palais de justice de façon plus sérieuse qu'actuellement. Il suffit de regarder comment le monde politique traite le monde judiciaire", s'emporte-t-elle. "On n'insiste pas assez sur ce point; le monde politique est responsable, il doit nourrir ses juges. Le monde politique ne prend pas ses responsabilités par rapport à la Justice et cela me choque", continue-t-elle. À l'évocation du dernier "Blake et Mortimer" qui a le palais de justice de Bruxelles comme décor, elle repart de plus belle. "C'est triste que l'on doive faire une bande dessinée pour attirer l'attention sur le Palais de justice. Schuiten fait cela très bien, mais cela prête à sourire par rapport au palais et je n'aime pas ça". Pour elle, il faudrait à nouveau nommer un conservateur pour le palais, quelqu'un qui "connaît l'évolution du monde judiciaire et faire des aménagements qui correspondent à l'évolution actuelle du monde judiciaire". Voilà qui est dit.

Trente boîtes d'archives

Les travaux de reconstruction ont été titanesques. Il a fallu évacuer 3.500 mètres cubes de débris et de remblais, la structure seule de la nouvelle coupole a nécessité plus de 30.000 kilos de fer. On comprend que, dans le chef du conservateur, il s'agissait de l'oeuvre d'une vie. On l'a dit, il a redessiné les salles d'audience, repensé les greffes, répondant aux besoins des uns et des autres. "L'incendie de la coupole le 3 septembre 1944 fut une réelle catastrophe. Tout le palais fut

endommagé: plus de vitres, plus d'électricité, plus de chauffage, plus de téléphone. L'accès à la salle des pas perdus était devenu impossible. Lors de l'élaboration des plans de reconstruction, Albert Storrer trouva l'occasion de mieux aménager la répartition des locaux en fonction des nouveaux besoins des différents tribunaux", a encore dit Anne-Marie Storrer en 2011 lorsque le buste de son père fut rapatrié à l'intérieur du palais, celui-ci surplombant la salle des pas perdus, en face d'un certain... Joseph Poelaert!

On comprend dès lors l'intérêt pour les chercheurs de mettre la main sur les milliers de documents d'archives laissés par Albert Storrer. Finalement, ces trésors, la fille du conservateur a décidé de les confier à l'architecte Thierry Henrard et à Thomas Greck, qui tous deux finalisent un master en patrimoine architectural urbain et paysager. Ils font partie de l'équipe de l'architecte Francis Metzger qui, aux côtés de la Fondation Poelaert, planche sur le renouveau du Palais de justice. "Ils sont venus ici pendant un mois, ils ont travaillé non-stop, ils ont inventorié plus de 5.000 documents qu'ils ont classé dans une trentaine de boîtes", explique Anne-Marie Storrer. Et cette dernière de préciser que les archives du Palais de justice n'ont jamais été perdues. "Mon père a également laissé beaucoup d'archives aux conservateurs des Musées royaux d'art et d'histoire dont il était proche. Elles ont ensuite été transférées aux archives générales". Mais elle l'assure, les 30 boîtes en sa possession resteront dans les mains de sa famille. Son trésor, la gloire de son père.

Copyright © L'Echo